

# LE RECOURS AUX ENTREPRISES EXTÉRIEURES

Parlons...  
travail !

## RECOURS À UN SALARIÉ VOISIN

### Jean Pierre Cabrié à Gourdon

Jean Pierre Cabrié arrive à la retraite après une carrière à exploiter la ferme familiale vouée à l'élevage : il avait des vaches allaitantes, porcs, canards prêts à gaver. Pas facile avec une épouse infirmière travaillant à l'extérieur et deux enfants à élever. Pourtant, il s'est fixé une règle à laquelle il s'est tenu « nous avons toujours pris des vacances car nous aimons voyager et nous avons aussi d'autres centres d'intérêt. Au début de ma carrière, c'étaient mes parents qui assuraient la continuité sur la ferme. Mais lorsqu'ils n'ont plus été en capacité, j'ai décidé de contacter le



service départemental de remplacement pour trouver un salarié. J'ai eu de la chance car l'un de mes voisins, Lucien Marsis, était justement salarié permanent du service de remplacement. Il est donc venu découvrir mon exploitation et la confiance s'est vite instaurée... »

Le couple Cabrié part plusieurs fois par an, de quelques jours à deux semaines entières lorsqu'il s'agit de voyages dans des pays lointains pour aller voir leurs enfants ou découvrir d'autres cultures. Ils considèrent que *les congés sont indispensables* à leur équilibre de vie « nous travaillons souvent dur et les vacances sont indispensables pour couper ce quotidien et nous aérer. Quand je pars, je veux pouvoir le faire en toute confiance et cela passe par la fidélisation du même salarié qui connaît bien mon exploitation, ce qui est un gros avantage ... »

Il se félicite de l'existence du service de remplacement « *quand nous planifions une sortie, j'appelle le service au moins un mois à l'avance pour demander le salarié.* Il est déclaré en tant que remplacement pour congé, ce qui me permet de bénéficier du crédit d'impôt et me réduit beaucoup la facture. C'est un excellent système qui fonctionne bien et je l'utilise au maximum... »

L'exploitation comportait :

- 80 ha de SAU

Cheptel :

- 30 vaches allaitantes,
- 1 000 porcs engraisés
- 9 000 canards élevés par an



Siège Social  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
430 avenue Jean JAURES  
CS60199  
46004 CAHORS CEDEX 9  
Tél. : 05 65 23 22 21  
Fax : 05 65 23 22 19  
Email : [accueil@lot.chambagri.fr](mailto:accueil@lot.chambagri.fr)

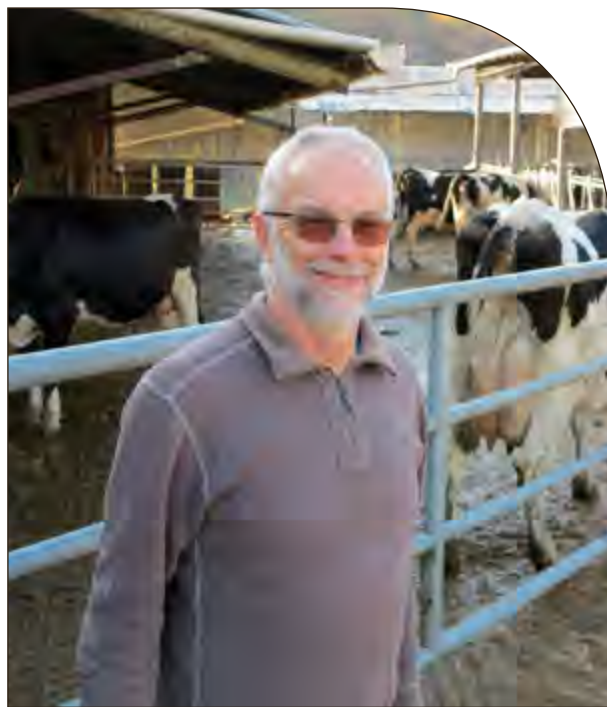
Le +

Le service de  
remplacement met à  
disposition un salarié  
compétent lors des  
congés.

## UN SALARIÉ EN GROUPEMENT D'EMPLOYEURS

### André Christophe à Peyrilles

André Christophe est éleveur laitier. Il travaillait avec son épouse qui vient de prendre la retraite. Il livre la majeure partie de sa production à la laiterie et a monté un atelier de transformation en yaourts, fromage blanc, pour la vente locale. Il pratique également le tourisme rural, gîte et chambres d'hôte « nous prenons nos vacances en décalé à la fin de l'hiver puis en fin de printemps et à l'automne. Nous partons plusieurs fois par an. J'ai vite compris qu'il fallait *fidéliser un salarié de confiance connaissant bien la ferme*. Ne pouvant l'embaucher seul, nous nous sommes regroupés à 6 agriculteurs dès 1991 pour avoir un salarié à temps partagé. Ça a bien fonctionné pendant une dizaine d'années mais ça s'est arrêté car chacun a vu son exploitation évoluer avec la création de GAEC ... »



#### L'exploitation :

- 25 vaches laitières, livraison du lait à SODIAAL et transformation directe de 25 000 litres en yaourts et fromage blanc commercialisés dans les épiceries de Bouriane et la restauration scolaire



*Le salarié remplaçant est fidélisé car c'est celui du groupement d'employeurs local qui travaille toute l'année sur l'exploitation.*

Changeant de formule, il décide alors de prendre des apprentis c'est à dire des jeunes en formation au Cfaa qu'il encadre sur sa ferme et à qui il laisse le soin de le remplacer durant ses congés « ça marchait pas mal et j'ai eu deux jeunes intéressés qui sont restés plusieurs années. Puis en 2013, la Mutuelle Coups Durs a recensé les besoins de main d'œuvre des agriculteurs du canton qui se sont avérés suffisants pour embaucher un salarié à temps plein. *Nous avons constitué à 9 agriculteurs un groupement d'employeurs* géré par AgriSaisons. J'ai donc souscrit à nouveau à cette organisation dont l'avantage majeur est la fidélisation d'un salarié qui connaît bien nos fermes et peut nous remplacer en toute confiance. En pratique, nous rédigeons son planning trimestriel avec la responsable du service de remplacement et nous y incluons nos congés. Nous nous arrangeons entre nous pour satisfaire tout le monde. C'est très sécurisant de laisser son exploitation à quelqu'un de confiance qui travaille avec nous toute l'année. Bien entendu, je bénéficie du tarif préférentiel lié au crédit d'impôt... »

### Crédit d'impôt remplacement pour congés

#### ET SI VOUS PRENIEZ LE TEMPS ?

Depuis plus de 10 ans, le crédit d'impôt congés existe et la demande de remplacement est croissante d'année en année. En effet, il concerne tous les agriculteurs qui justifient de leur présence sur l'exploitation sept jours sur sept, c'est à dire principalement les éleveurs mais pas qu'eux. Il faut savoir que l'avantage est substantiel puisque *la facture de ce remplacement est divisée par 2 pendant 14 j par an* (14 j par associé pour les Gaec dans la limite de 4 associés).

Un petit plus qui permet aux agriculteurs de souffler un peu, de prendre du temps en famille ou pour les loisirs ... Une habitude qui prend vite sa place pour les agriculteurs. De plus, avoir un salarié régulièrement dans l'année permet de partir plus serein, car il connaît déjà l'exploitation et les usages de l'exploitant et peut donc le remplacer facilement.

Sur 2017, près de 400 agriculteurs lotois en ont bénéficié et le chiffre approchera 500 en 2018. Alors qu'attendez-vous pour en bénéficier vous aussi ?

Contactez dès maintenant le service de remplacement du Lot  
à la Maison de l'Agriculture à Cahors au 05 65 23 22 68.



#### Service Territoires

Chambre d'Agriculture  
430 avenue Jean Jaurès  
CS 60199  
46 004 CAHORS cedex

Tél. : 05 65 23 22 11

Mail :  
territoires@lot.chambagri.fr